

ANNEXE 4

ELECTIONS AUX CONSEILS DES POLES DE RECHERCHE Scrutin du mardi 9 décembre 2025 à 9 heures au jeudi 11 décembre 2025 à 16 heures

DEPOT D'UNE LISTE DE CANDIDATURES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au mardi 25 novembre à 12h. (Attention, cette date est impérative. Aucune modification de liste ne sera possible après cette date)

Cette liste doit être adressée :

- Soit en main propre, contre récépissé, à la DAJI (Bureaux 305 ou 306 du bâtiment Présidence)
- Soit être transmises par voie électronique à l'adresse mail suivante : daji-elections@univ-grenoble-alpes.fr. L'envoi doit comporter les éléments suivants :
 - o le formulaire récapitulatif de liste,
 - les formulaires de candidatures individuelles accompagnées de la carte étudiante et de la copie de la pièce d'identité ou à défaut un certificat de scolarité accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité,
 - o si dépôt d'une profession de foi, le document afférent sous format pdf,
 - o si dépôt d'un logo, le document afférent.

Conseil du pôle de recherche :			
Collège :			
Nombre de sièges à pourvoir :			
Nom de la liste :			
Présentée et soutenue par			
Dépôt d'une profession de foi :	oui	non	

Chaque liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Les listes de candidatures comprennent un nombre de candidats au maximum égal au double du nombre de sièges de membres titulaires à pourvoir. Le rang des candidats de chaque liste est numéroté de façon à ce qu'ils puissent être appelés dans l'ordre de leur position sur la liste. Les listes peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent un nombre de candidats au moins égal à la moitié du nombre des sièges de membres titulaires et suppléants à pourvoir pour le collège des doctorants.

Dans un collège donné, sur une même liste, le nombre de candidats appartenant à un même laboratoire, ne peut excéder le quart du nombre de sièges à pourvoir, pour ce collège, au sein du pôle de recherche considéré.

Délégué de la liste :		
Nom usuel :		
Prénom :		
Adresse mail :		

Une déclaration individuelle de candidature (annexe 5) devra être signée par chacun des candidats et jointe à

Liste de candidats dans l'ordre préférentiel

la présente liste.

Téléphone :

N° ordre	Nom	Prénom	Ecole doctorale	Laboratoire
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

Signature du délégué de liste